

COMMUNE DU CHATELET (Cher)

Procès-verbal du registre des délibérations

Séance du Conseil Municipal

DU VENDREDI 6 JANVIER 2023 à 17 h 00 au 1^{er} étage de la Mairie

Date de convocation : 29.12.2022

Etaient présents : Mme Bernadette PERROT-DUBREUIL, M. Patrice BARRET, Mme Françoise AFFRET, Mme Christiane CASSONNET, M. Bruno BOCCANFUSO, M. Patrick GUILLEMAIN, M. Guy DESBOIS, Mme Dominique SAUZET, Mme Marie-Cyilia RICHARD, Mme Françoise KRIVARICS

Etaient absents excusés : M. Thierry RENÉ (pouvoir donné à Mme Françoise AFFRET) M. Fabrice RENARD (Pouvoir donné à Mme Marie-Cyilia RICHARD) – Mme Sylvie NOBLET-LALLEMAND – Mme Corinne BREUZÉ, Mme Christelle CHEWET (pouvoir donné à M. Bruno BOCCANFUSO)

Secrétaire de séance : M. Patrice BARRET

Auxiliaire administrative : Mme Patricia FROT

10 membres sont présents à l'ouverture de la séance : Le quorum est atteint
La séance est ouverte sous la Présidence de son Maire, Bernadette PERROT-DUBREUIL
Monsieur Patrice BARRET est nommé secrétaire de séance, à l'unanimité des voix.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21.12.2022
3. Revitalisation du Centre-bourg
 - Adoption du plan de financement
 - Sollicitation de l'Etat au titre de la DETR 2023 et des autres partenaires financiers
4. Questions diverses

N°1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme le Maire propose de désigner M. Patrice BARRET en qualité de secrétaire de séance.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve cette désignation.

N° 2 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2022

Le compte-rendu de la séance du 21 décembre dernier ayant été transmis au préalable pour lecture aux conseillers municipaux, Madame le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des observations à formuler : Aucune observations.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des voix.

N°3 – REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Mme le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des voix, lors de la dernière séance, de ne pas construire de restaurant dans le cadre du projet de revitalisation du Centre-Bourg.

Cette importante modification a généré un travail conséquent pour Mme JOLIET ce qui explique qu'elle n'a pu produire le chiffrage estimatif des travaux ce jour.

Mme le Maire donne communication au Conseil Municipal du chiffrage des travaux et prestations intellectuelles comme suit :

| DÉTAIL ESTIMATIF DES TRAVAUX | Montant estimatif H.T Y compris les aléas de 10 % |
|--|---|
| Travaux de réhabilitation du bar | 185.170,00 € |
| Démolition de l'ancienne Maison de la Presse | 24.200,00 € |
| Démolition d'un petit hangar et travaux d'aménagement de la cour du chemin de ronde en espace public | 115.946,50 € |
| Travaux de réhabilitation des dépendances | 25.850,00 € |
| Travaux d'aménagement de la Place du marché | 257.031,00 € |
| TOTAL DES TRAVAUX | 608.197,50 € |

Option : Réhabilitation de la Place de la Poste 70.000,00 €
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, DÉCIDE de ne pas adhérer à cette option.

| DÉTAIL ESTIMATIF DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES | Montant estimatif H.T Y compris les aléas de 10 % |
|--|---|
| Esquisse des architectes | |
| → Consultation Espace Pluriel | 3.800,00 € |
| → Consultation Carré d'Arche | 3.800,00 € |
| Honoraires de l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) SEM TERRITORIA | 29.602,76 € |
| Honoraires du Maître d'œuvre Mme Elise JOLIET, architecte | 86.254,63 € |
| Bureau de contrôle – VERITAS | 8.960,00 € |
| Etude de sol - GEOTEC | 5.000,00 € |
| Diagnostic amiante et plomb – AGENDA DIAGNOSTIC | 1.250,00 € |
| Assurance Dommages | 13.857,00 € |
| Géomètre – Topoplus | 4.112,50 € |
| Coordonnateur SPS – A3 Coordination | 7.240,00 € |
| TOTAL DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES | 163.876,89 € |

| DÉTAIL DES ACQUISITIONS FONCIÈRES | Montant |
|---|--------------------|
| Acquisition de l'ancienne Maison de la Presse et des dépendances et de la cour du chemin de ronde vouée à devenir une continuité de la Place Publique | 16.213,99 € |
| Acquisition des murs du café « Le Limé » | 16.233,34 € |
| Acquisition d'une partie des dépendances situées dans la cour arrière | 1.147,54 € |
| TOTAL DES ACQUISITIONS FONCIERES | 33.594,87 € |

Mme le Maire précise que le plan de financement qui va être voté est prévisionnel et est susceptible d'être modifié puisque la Région attribue ses subventions, non pas sur un estimatif de travaux mais sur les devis des entreprises, donc après l'ouverture des plis du marché public.

D'autre part, la Région sera également sollicitée au titre du financement de la réhabilitation du bar, opération non éligible au niveau de l'Etat, le café « Le limé » n'étant pas le dernier café installé sur la commune.

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG – PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL
DEMANDE DE SUBVENTIONNEMENT AUPRÈS DE L'ÉTAT – DETR/DSIL 2023

Mme le Maire propose de solliciter l'Etat dans le cadre de la DETR/DSIL 2023 en vue d'un subventionnement sur l'aménagement de la seule place du marché auquel il est adjoint l'agencement de la cour du chemin de ronde en une prolongation de l'espace public.

Il est entendu que ce subventionnement est demandé sur la base du chiffrage estimatif de l'architecte, Mme Elise JOLIET, majoré de 10 % pour aléas.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL
OPÉRATION DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

DÉPENSES

| TRAVAUX | Montant H.T |
|--|---------------------|
| Aménagement de la place du marché | 257.031,00 € |
| Aménagement de la cour du chemin de ronde comprenant la démolition du petit garage en vue d'agrandir l'espace public | 115.946,50 € |
| TOTAL DES TRAVAUX | 372.977,50 € |
| PRESTATIONS INTELLECTUELLES | |
| Esquisse des architectes | |
| → Consultation Espace Pluriel | 3.800,00 € |
| → Consultation Carré d'Arche | 3.800,00 € |
| Honoraires de l'architecte – Mme Elise JOLIET | 45.868,41 € |
| Honoraires de l'assistant à maîtrise d'ouvrage – SEM TERRITORIA | 7.729,60 € |
| Coordonnateur SPS – A3 Coordination | 1.852,45 € |
| TOTAL DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES | 63.050,46 € |
| TOTAL | 436.027,96 € |

RECETTES

| DÉTAIL DU FINANCEMENT | Montant |
|--------------------------------------|---------------------|
| Etat – DETR/DSIL 2023 | |
| 40 % des travaux | 149.191,00 € |
| 40 % des prestations intellectuelles | 25.220,18 € |
| TOTAL | 174.411,18 € |
| Région – CRST 2023 | |
| 40 % des travaux et prestations | 149.191,00 € |
| 40 % des prestations intellectuelles | 25.220,18 € |
| TOTAL | 174.411,18 € |
| TOTAL DES FINANCEMENTS | 348.822,36 € |
| Fonds propres de la Commune | 87.205,60 € |
| TOTAL | 436.027,96 € |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix (13 voix Pour), est favorable pour solliciter l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2023 en vue de l'obtention d'un subventionnement porté à 40 % d'une dépense éligible de 436.027,96 € h.t pour l'opération de revitalisation du centre-bourg qui consiste en des travaux et des prestations intellectuelles portant sur d'une part, l'aménagement de la Place du marché et d'autre part, sur l'agencement de la cour du chemin de ronde en une prolongation de l'espace public.

Il est expressément arrêté que l'opération sera inscrite au budget primitif 2023 de la commune.

N°4 – QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 35

Signature du Maire,
Bernadette PERROT-DUBREUIL

Signature du Secrétaire de séance
Patrice BARRET